

L'[AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS](#) / **T** : 01.42.33.27.13 a requis une amende de 1 M€ à l'encontre de Maxime Lombardini, Président du Conseil d'Administration du groupe [ILIAD](#) / **T** : 01.73.50.20.00 (siège à Paris), opérateur de télécommunications qui se voit pour sa part menacé d'une amende de 500.000€. Les faits reprochés aux deux parties concernent leurs agissements en lien avec l'intérêt porté par le groupe à son concurrent étasunien T-Mobile. Le groupe et son dirigeant auraient ainsi tardé à faire connaître leurs ambitions et auraient procédé à des cessions d'actions suspectes. www.iliad.fr